



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'EHPAD de demain

Question écrite n° 26945

Texte de la question

M. Didier Martin interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la transformation nécessaire des EHPAD pour les adapter aux évolutions de demain. « Il n'est pas légitime qu'une personne soit contrainte de vivre là où elle ne veut pas ». Tels sont les mots du Président de l'Observatoire national de la fin de vie, M. Régis Aubry. Si ces paroles semblent relever du bon sens, rares sont les citoyens qui se dirigent de bon cœur vers un établissement de type EHPAD, que ce soit pour eux ou pour leurs proches. C'est souvent une perte d'autonomie soudaine liée à une maladie qui s'aggrave, un deuil ou un isolement qui pousse les aînés à franchir les portes de l'EHPAD pour s'y installer. Parce qu'ils sont parfois vétustes, parce que la qualité de la prise en charge y est inégale, parce que les soins sont souvent trop lourds et priment sur l'accompagnement, les établissements sont souvent critiqués. Leur coût pour les résidents comme pour les familles est également pointé du doigt ainsi que les conditions de travail difficiles marquées par une sinistralité record, des difficultés de recrutement et une cadence trop soutenue. Pour répondre à ce constat, le rapport Libault proposait entre autres un plan de rénovation des établissements de 3 milliards d'euros sur 10 ans, une baisse du reste à charge mensuel de 300 euros pour les personnes modestes ainsi que des EHPAD d'un nouveau type, avec une plus forte intégration entre domicile et établissement, des EHPAD plus ouverts sur leur territoire et des « EHPAD hors les murs ». Comme c'est le cas depuis 2013 à Talant en Côte-d'Or entre la crèche La Pouponnière et l'EHPAD Robert Grandjean, les échanges intergénérationnels pourraient être favorisés. Le développement de solutions alternatives, à mi-chemin entre domicile et établissement, pourrait être encouragé. Il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement prévoit pour proposer à ses aînés une nouvelle forme d'établissements adaptés à leurs besoins en évolution.

Données clés

Auteur : [M. Didier Martin](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26945

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2020](#), page 1397

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)